



MAIRIE
DE
BALIROS
64510

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2026-04-08-7

Nombre de conseillers :

En exercice: 15

Présents : 12

Votants: 15

Date de convocation : 25/03/2026

Date d'affichage : 25/03/2026

L'An Deux mille vingt-six, le huit du mois d'Avril, à dix heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BALIROS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Julie JOANIN, le Maire.

PRÉSENTS : Laëtitia MOLINA, Julie Monge BRAGUE, Paloma BÈGUE, Claire SALICIS, Maryse ARRIBES, FANFELLE Sandrine, Bruce JARDERES, Thierry NABAILLES, David CAMPAYS, Benjamin SERRA, Cédric CAPDEBOSCO, Julie JOANIN

ABSENTS EXCUSES : Hélène BEHR, Joël LAC, Kevin GUILLEMET ONT DÉLÉGUÉ LEURS DROITS DE VOTE conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : Hélène BEHR a donné pouvoir à Julie JOANIN, LAC Joël a donné pouvoir à Julie MALOZON, Kévin GUILLEMET a donné pouvoir à Thierry NABAILLÈS.

SECRETAIRE DE SEANCE : Paloma BÉGUÉ

Élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Le Maire expose que la Commune devra être amenée à passer des marchés publics pour la réalisation de travaux, la livraison de fournitures ou pour des prestations de services.

Elle indique qu'il convient d'élire les membres du Conseil Municipal appelés à siéger à la commission d'appel d'offres.

Elle précise à ce sujet que, la Commune comptant moins de 3500 habitants, la commission se compose du Maire ou de son représentant, président, et de trois membres élus par le Conseil Municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Elle signale également que, selon les mêmes modalités, il appartient au Conseil Municipal d'élire les trois membres suppléants appelés à remplacer les membres titulaires en cas d'absence ou d'empêchement de ceux-ci. Elle invite en conséquence ses collègues à déposer sur le bureau les listes des candidats à l'élection à la commission d'appel d'offres.

TITULAIRE : Benjamin SERRA

TITULAIRE : Cédric CAPDEBOSCO

TITULAIRE : Joël LAC

SUPPLEANT : Julie JOANIN

SUPPLEANT : Thierry NABAILLÈS

SUPPLEANT : David CAMPAYS

Aux registres sont les signatures.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Maire, Julie JOANIN.

